

Les positions de la Liste « Union pour Villeneuve 2026 »

Nous tenons à saluer les actions de l'association de « Villeneuvois à vélo » car elle s'inscrit dans une volonté de développer notre territoire et de s'adapter à l'évolution des pratiques des mobilités notamment dans les centres-villes et le périurbain ; ce dernier étant souvent délaissé par les mobilités douces malgré la loi d'orientation de 1998. Nous remercions également l'association, et plus particulièrement son président Adrien Chaud, de nous inviter aux débats et de nous considérer comme un acteur démocratique de la vie locale. Les mobilités douces sont une plus-value dans la qualité de vie de nos territoires ruraux qui s'urbanisent autour des villes-centre avec l'essor du vélo électrique et des trottinettes, cependant leur développement doit prendre en compte les autres facteurs majeurs de notre territoire dans un **SCoT** : il s'agit d'un **Schéma d'orientation du territoire**.

- ⇒ Actuellement, il n'y a toujours pas de Scot au niveau de la CAGV
- ⇒ Il faut mettre en place un plan de pilotage global dans un PETR, il s'agit d'un **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural**
- ⇒ Organiser la circulation à différente échelle pour obtenir un plan de financement : Département, CAGV et commune
- ⇒ Dans ce Scot, il est indispensable d'intégrer
 - ⇒ Le **PLUi** pour un développement équilibré
 - ⇒ Le **PAS**, Projet d'Aménagement Stratégique
 - ⇒ Le **DOO**, le document d'orientation et d'objectif
- ⇒ Intégration dans un plan de **rénovation des trottoirs : PAI et PPI**

Lors de notre échange du vendredi 05 décembre 2025 avec Messieurs Adrien CHAUD et Francis CAZEILS, la liste "Union pour Villeneuve 2026" a mis en évidence un écueil dans leur plaidoyer : l'identification des leviers de financement.

Nos positions sont claires et assumées dans un programme qui est en adéquation avec les valeurs locales de l'union RN-UDR-RPR. Ce programme est détaillé depuis le mois de septembre dans un manifeste de **10 priorités et 100 propositions** :

- ⇒ **Pont des Cieutat** : pas de piétonnisation définitive même si le flux de voiture entre la rue de la porte de Pujols et celle des Cieutat a été fortement réduit par les plots béton au niveau de l'intersection avec la rue du Général Gouget

Si la configuration reste définitive après les aménagements urbains déjà financés entre la rue du Général Gouget et celle d'Arnaud Daubasse alors la piétonnisation du pont des Cieutat pourra être envisagée. Dans le cas contraire, elle dépendra d'un plan de circulation global de la ville ; les habitants du centre-ville seront impliqués dans l'orientation du projet via le président du quartier et de son équipe.

Geoffroy GARY, tête de liste de l'équipe "Union pour Villeneuve" rappelle à M.Chaud que sa proposition de piétonnisation du pont des Cieutat s'appuie sur **un report de flux au niveau du pont de Bastérou**. En 1992, ce dernier avait suscité une opposition frontale et unanime des collectifs écologiques. Le climat délétère de l'époque avait obligé la municipalité de Claude LARROCHE de démarrer les travaux sans attendre les aides de financement pour un total de 6,3 millions€, entièrement payés par les impôts des Villeneuvois. A titre de comparaison, le financement des allées G.Leygues, projet phare de la municipalité LEPERS, est du même ordre...

⇒ **Aménagement de la rue Goudounèche jusqu'au collège :**

L'équipe "Union pour Villeneuve" est favorable à l'aménagement d'une piste cyclable dans le prolongement de la rue Gambetta jusqu'au collège Anatole France mais sous la condition de la création de parkings supplémentaires notamment au niveau de la friche Bournac et de l'ancienne servitude de la Socomex. Les riverains ne doivent pas être la variable d'ajustement des mobilités quelles qu'elles soient, cela souligne **la nécessité de la création d'un SCoT intégré dans le PLUi**

- ⇒ **Arrêt immédiat du projet de M.Lerpers** du tracé actuel de la voie verte en zone agricole et au bord du Lot : **tracé au niveau de la voie ferrée**
- ⇒ **Aménagement de l'ancienne voie ferrée** pour faciliter l'accès aux zones économiques, au château de Rogé et la circulation des 2 rives / Virebeau
- ⇒ Développement des rues scolaires : **sécuriser et signaler, OUI** mais **interdire et bunkeriser, NON !**

Le plan de circulation en relation avec les conseils de quartier et le développement des rues scolaires doivent être développées dans un **schéma d'orientation global** pour être organisé dans notre PLUi et surtout permettre d'actionner les leviers de financement à différentes échelles car de telles aménagements ne peuvent pas être financés uniquement par l'impôt des Villeneuvois.

Propositions supplémentaires de l'équipe "Union pour Villeneuve" :

Dans notre programme, nous proposons d'intégrer le développement des rues scolaires et des mobilités douces en domaine périurbain dans un vaste "plan trottoirs" financé en PAI et en PPI

Nous souhaitons également **développer les chemins de randonnées** pédestres, équestres et de VTT dans notre ruralité afin de mettre en valeur un maximum de **points remarquables** dans une commune qui a la plus grande étendue (89 km²) géographique de Lot-et-Garonne.

Il est également indispensable de développer **deux autres aspects stratégiques** : la prévention dans nos écoles (lutter contre l'accidentologie, acquérir les pratiques citoyennes et de sécurité) et l'utilisation quotidienne du vélo.

Trop d'enfants éprouvent des difficultés dans la pratique du vélo, ce qui pose problème dans le développement des projets : vivre ensemble, appropriation des mobilités douces, économie d'énergie, compétitions sportives...

Le développement du vélo doit être considéré comme un levier social, touristique et économique essentiel pour le Grand Villeneuvois, compte tenu des atouts géographiques et naturels que nous possédons.